Conditions générales de vente

Particuliers et non professionnels

Édition du 11 novembre 2026

AEROLISM ENGINEERING, SASU au capital de 10 000 euros
Siège social : 28 chemin des Vignes, 13127 Vitrolles, France
SIREN 948 547 617 - SIRET 948 547 617 00019 - APE 7112B
RCS : Salon-de-Provence 948 547 617
TVA intracommunautaire : FR35 948547617
Contact : contact@aerolism.com - 07 69 63 47 30
Site : https://www.aerolism.fr/

ARTICLE 1 - Champ d’application et version applicable

Les présentes conditions générales de vente (CGV) régissent les commandes de pièces fabriquées sur mesure par impression 3D ou découpe de plaques auprès d’Aerolism Engineering, ci-après « Aerolism », passées par des consommateurs agissant à des fins étrangères à leur activité professionnelle. Elles s’appliquent également aux clients non professionnels dans la mesure où les dispositions concernées leur sont applicables. Les prestations de bureau d’études et de méthodes proposées dans l’offre de services sont destinées aux professionnels et relèvent de CGV distinctes.

Les caractéristiques essentielles, matières, procédés, options et limites de l’offre sont présentés avant commande sur le site, dans le configurateur et, lorsqu’il est établi, dans le devis. Les conditions particulières expressément acceptées complètent les CGV ; elles ne peuvent réduire les droits impératifs du consommateur.

Le client prend connaissance des CGV avant de s’engager, peut les télécharger et les conserver. La version applicable est celle acceptée à la conclusion de sa commande ; les éditions ultérieures ne s’appliquent pas rétroactivement. Le client doit avoir la capacité de contracter et être autorisé à transmettre et faire reproduire les fichiers concernés.

ARTICLE 2 - Deux parcours de commande

Impression 3D : sur https://devis.aerolism.fr/, le client importe des fichiers STL ou STEP et configure les paramètres proposés. Les montants affichés constituent une estimation préparant l’étude et le devis formel. L’import d’un fichier ou l’envoi d’une demande n’engage pas à lui seul une commande de fabrication payante.

Le devis précise les pièces, caractéristiques, quantités, prix TTC, frais, délai et conditions de règlement. Sauf durée différente indiquée, il est valable trente jours calendaires. La commande est conclue après acceptation écrite du devis et confirmation d’Aerolism ; le début de fabrication est subordonné au règlement prévu. Un échange préalable peut être organisé selon le besoin sans être imposé à toute commande.

Découpe de plaques : sur https://decoupe-plaque.aerolism.fr/, le client choisit le parcours de confidentialité, la matière, l’épaisseur et le format, importe ses DXF, règle les quantités et retient une disposition de pièces. Il peut ajouter plusieurs plaques à un même panier et commander plusieurs exemplaires d’une composition.

Le client vérifie et peut corriger le détail du panier, les coordonnées, le choix de livraison, le délai annoncé et le total TTC avant la validation avec obligation de paiement. Il accepte les CGV, puis effectue le paiement sécurisé. La commande est conclue après cette validation et confirmation du paiement. Une simple ouverture de la page de paiement ou un retour vers le configurateur ne prouve pas à lui seul la réussite du règlement.

Aerolism adresse une confirmation contenant les informations contractuelles sur un support durable, notamment par voie électronique. Le client conserve le récapitulatif, la confirmation, la facture et les CGV acceptées. Les enregistrements électroniques peuvent servir de preuve, sans priver le client de la faculté de produire une preuve contraire.

ARTICLE 3 - Fichiers et validation des caractéristiques

Le client vérifie les fichiers, unités, dimensions, épaisseurs, matières, quantités et options avant commande. Il dispose des droits de reproduction et des autorisations nécessaires. Il signale toute contrainte fonctionnelle, cote critique, exigence d'ajustement, orientation, finition ou destination d'usage particulière avant de s'engager afin qu'Aerolism puisse confirmer la prestation adaptée.

Les formats de découpe proposés comprennent notamment 2 000 × 1 000 mm, 1 000 × 1 000 mm et 500 × 500 mm. Les dimensions affichées font foi ; le petit format de 500 × 500 mm représente un huitième de la surface d'une plaque de 2 000 × 1 000 mm, même si une dénomination abrégée est utilisée dans l'interface.

Le viewer et les contrôles automatiques sont des aides à la commande. Le client vérifie la disposition manuelle ou automatique retenue et les quantités. L'imbrication ne garantit pas une solution mathématiquement optimale. Le jeu entre pièces ne constitue ni une tolérance de fabrication ni, à lui seul, une compensation du trait de coupe. Les caractéristiques et limites du procédé communiquées avant commande complètent les spécifications acceptées ; toute exigence chiffrée particulière doit être convenue avant validation.

La fabrication est réalisée conformément aux caractéristiques contractuelles. Un fichier défectueux peut nécessiter une clarification, mais la validation du client ne supprime ni les garanties légales, ni la responsabilité d'Aerolism pour ses propres manquements. Aucune modification substantielle de la géométrie, de la matière ou de l'imbrication acceptée n'est imposée sans accord.

Le téléchargement gratuit du DXF imbriqué ne vaut pas commande et ne garantit pas sa compatibilité avec toute machine tierce. Pour une commande, les pièces désignées sont livrées ; les chutes ou éléments résiduels ne sont compris que s'ils sont expressément prévus avant la validation. Les vues à l'écran ne remplacent pas les spécifications techniques convenues. Une qualification, certification ou validation d'un usage critique n'est incluse que lorsqu'elle est expressément convenue.

ARTICLE 4 - Prix, paiement et facturation

Le prix à payer est exprimé en euros toutes taxes comprises. Le détail peut également indiquer le prix HT, la TVA et les frais de livraison. Le total TTC, les frais annexes connus et les taxes collectées sont communiqués avant la validation ; aucun supplément ne peut être ajouté sans information et accord du client.

Le prix d'une pièce dépend notamment de la matière, de la géométrie ou du format réservé, des quantités, de la préparation, du procédé et des options. Les prix BE et méthodes affichés pour les professionnels ne s'appliquent pas aux pièces commandées par les particuliers. Le prix accepté au devis ou à la commande reste celui du contrat, indépendamment d'une mise à jour ultérieure de la grille.

La découpe commandée en ligne est payable intégralement à la commande par les moyens proposés sur la page sécurisée. Pour une impression 3D commandée sur devis, les montants et dates de règlement, ainsi que l'éventuel acompte, sont expressément précisés au devis. Il n'existe pas d'acompte général automatique de 30 % se substituant au paiement intégral de la découpe.

Les paiements sont traités par le prestataire sécurisé proposé, notamment Stripe. Les données de carte ne doivent pas être transmises par e-mail. Une facture est remise ou mise à disposition par voie électronique selon les règles applicables à l'opération et aux règlements reçus. Aucune indemnité forfaitaire de recouvrement de 40 € propre aux relations professionnelles n'est appliquée au consommateur.

Si une impossibilité technique apparaît après paiement, Aerolism informe le client et recherche une solution. Une modification du prix, des caractéristiques ou du délai nécessite son accord. À défaut d'accord ou si l'exécution est impossible, la partie inexécutable est remboursée ; le client peut demander la résolution de l'ensemble si les éléments sont indissociables. Le seul surcoût du fabricant d'Aerolism n'autorise pas à augmenter unilatéralement le prix accepté.

ARTICLE 5 - Fabrication, sous-traitance et confidentialité

Aerolism peut confier la fabrication, l'emballage ou l'expédition à un fabricant ou autre intervenant. Aerolism reste le vendeur, le responsable de l'exécution du contrat et l'interlocuteur pour le suivi, les réclamations et les garanties. Le client n'a pas à conclure lui-même un contrat de fabrication avec le sous-traitant.

Les pièces peuvent être emballées par le fabricant puis enlevées directement chez lui par le transporteur pour être expédiées à l'adresse du client. Le fournisseur n'est pas un élément figé du contrat, sauf engagement particulier ; son changement doit préserver les caractéristiques, garanties et délais contractuels.

Les fichiers et droits antérieurs du client restent sa propriété ou celle de leurs titulaires. Le client autorise seulement les utilisations nécessaires à l'étude et à l'exécution de la commande par Aerolism et les intervenants autorisés. Une publication commerciale de fichiers ou pièces identifiables comme confidentiels nécessite une autorisation adaptée.

Le parcours de confidentialité permet notamment de générer un engagement Aerolism, de référencer un accord existant ou d'organiser l'examen d'un NDA propre au client. La référence saisie ne vaut pas validation automatique d'un accord existant. Toute restriction de sous-traitance ou de transmission doit être signalée et convenue avant la commande ; elle doit être respectée avant le transfert concerné.

ARTICLE 6 - Délais et destinations

La date ou le délai auquel Aerolism s'engage à livrer est indiqué avant la conclusion de la commande, dans le parcours ou au devis. Lorsqu'ils sont distingués, le délai de fabrication et le délai d'acheminement ne se confondent pas ; l'estimation d'un transporteur ne constitue pas à elle seule le délai complet de fourniture de la pièce. À défaut de date ou délai convenu, la livraison intervient sans retard injustifié et au plus tard trente jours après la conclusion du contrat, conformément à la loi.

Les destinations sont celles effectivement proposées et actives lors de la commande ou acceptées au devis. Elles peuvent comprendre la France métropolitaine, les pays de l'Union européenne proposés et certaines destinations d'outre-mer, sous réserve des offres et capacités de transport adaptées au colis. La seule appartenance à une zone géographique ne garantit pas une offre pour toute adresse ou toute dimension.

Les restrictions de destination et les frais de livraison sont présentés avant paiement. Pour l'outre-mer ou une destination nécessitant une importation, des droits et taxes locaux non collectés par Aerolism peuvent être exigibles au destinataire ; leur éventuelle exigibilité et, lorsqu'ils sont connus, leur montant sont

précisés avant commande. Aucune exonération douanière n'est promise du seul fait de l'existence d'un numéro EORI.

En cas de retard, le client peut mettre Aerolism en demeure d'exécuter dans un délai supplémentaire raisonnable puis résoudre le contrat si la livraison n'intervient pas. Il peut résoudre immédiatement lorsque la date constitue une condition essentielle portée à la connaissance du vendeur avant la commande, ou dans les autres cas prévus par la loi. Aerolism rembourse alors toutes les sommes dues au titre du contrat résolu dans les quatorze jours suivant sa dénonciation, sans préjudice des autres droits légaux. Un retard de sous-traitant ne supprime pas ces droits.

ARTICLE 7 - Livraison, risques et réception

Le client fournit une adresse complète, un contact et les renseignements nécessaires à la livraison. Il choisit parmi les offres proposées par Aerolism, notamment celles obtenues via MyFlyingBox. Le choix d'une de ces offres ne constitue pas le recours à un transporteur extérieur à l'offre du vendeur.

Les risques de perte ou d'endommagement sont transférés au client lorsqu'il prend physiquement possession du bien, ou lorsqu'un tiers qu'il a désigné, autre que le transporteur, en prend possession. Si le client confie lui-même le transport à un transporteur qui n'a pas été proposé par Aerolism, les règles légales spécifiques à cette situation s'appliquent.

À réception, le client est invité à vérifier le colis et les pièces, à émettre des réserves précises en cas d'avarie et à contacter Aerolism avec les éléments utiles. L'absence de réserve ou le non-respect d'un bref délai de signalement ne prive pas le consommateur de ses garanties légales ni de ses recours envers Aerolism.

En cas d'adresse erronée ou d'échec de livraison, Aerolism échange avec le client sur la solution. D'éventuels frais de nouvelle présentation ou de réexpédition imputables au client sont justifiés et communiqués avant son accord. Aucun supplément ne peut lui être imposé pour remédier à un manquement relevant d'Aerolism ou de son transporteur.

ARTICLE 8 - Rétractation : pièces personnalisées et autres situations

Conformément à l'article L. 221-28, 3° du Code de la consommation, le droit de rétractation de quatorze jours ne s'applique pas aux biens confectionnés selon les spécifications du consommateur ou nettement personnalisés. Les pièces imprimées ou découpées d'après ses propres fichiers et caractéristiques relèvent de cette exception lorsqu'elles sont effectivement confectionnées selon ces spécifications. Le client en est informé avant la commande.

Cette exception ne s'applique pas indistinctement à tous les produits ou services d'Aerolism. Lorsqu'un bien non personnalisé est proposé et ne relève d'aucune autre exception légale, le consommateur dispose du droit de rétractation légal, à compter de sa réception. Pour une prestation de services distincte bénéficiant de ce droit, le délai court à compter de la conclusion du contrat. Le formulaire figurant en annexe peut être utilisé, sans être obligatoire.

Lorsque le droit existe, le client notifie avant l'expiration des quatorze jours sa décision par une déclaration dénuée d'ambiguïté à contact@aerolism.com ou au siège social. Les biens sont retournés sans retard excessif, au plus tard quatorze jours après cette notification, selon les instructions d'Aerolism. Les frais directs du retour sont à la charge du client si cette information lui a été communiquée avant commande ; pour un bien ne pouvant être normalement renvoyé par la poste, le coût estimatif applicable est indiqué préalablement. À défaut d'information requise, les règles légales de prise en charge s'appliquent.

Aerolism rembourse les sommes versées et les frais de livraison standard dans les quatorze jours de la notification ; pour la vente d'un bien, le remboursement peut être différé jusqu'à sa récupération ou jusqu'à

la preuve de son expédition, selon le premier de ces faits. Le supplément d'un mode de livraison plus coûteux choisi par le client n'est pas remboursé. Le moyen de paiement initial est utilisé, sauf accord exprès différent sans frais. La responsabilité du client n'est engagée que pour la dépréciation résultant de manipulations excédant celles nécessaires pour établir la nature, les caractéristiques et le bon fonctionnement du bien.

Pour commencer une prestation de services distincte avant l'expiration du délai légal, Aerolism recueille la demande expresse du client selon les modalités applicables. En cas de rétractation après commencement régulier, seul le montant proportionné aux prestations réalisées est dû dans les conditions de l'article L. 221-25. La perte du droit pour un service pleinement exécuté suppose les accords et reconnaissances prévus par la loi ; elle ne résulte pas de la seule acceptation globale des CGV.

Même lorsqu'une pièce personnalisée ne bénéficie pas de la rétractation, le client conserve ses droits en cas de non-conformité, de défaut, de retard ou d'inexécution. Il peut solliciter une modification ou une annulation amiable avant fabrication ; toute solution fait l'objet d'un accord sans réduction de ses droits légaux.

ARTICLE 9 - Garanties légales et réclamations

Aerolism répond des garanties légales applicables aux biens vendus, y compris aux pièces fabriquées selon les fichiers du client. Le consommateur bénéficie notamment de la garantie légale de conformité prévue aux articles L. 217-1 et suivants du Code de la consommation et de la garantie des vices cachés prévue aux articles 1641 et suivants du Code civil. Aucune garantie commerciale facultative n'est promise en l'absence d'un engagement distinct.

Pour mettre en œuvre ses droits, le client contacte Aerolism à contact@aerolism.com ou au siège social, en identifiant la commande et le défaut. Des photographies ou précisions peuvent faciliter l'examen ; elles ne constituent pas une condition supprimant les garanties légales. Les frais nécessaires à une mise en conformité légalement due ne sont pas laissés à sa charge.

Le fait d'avoir validé un fichier ou une imbrication ne supprime pas la garantie de conformité aux spécifications contractuelles. L'usure normale, une modification postérieure ou une mauvaise utilisation ne constituent pas, à elles seules, un défaut imputable au vendeur ; chaque situation est examinée selon les conditions légales, sans exclusion automatique ou générale de responsabilité.

L'encadré de l'annexe 1 fait partie intégrante des présentes CGV.

ARTICLE 10 - Responsabilité et force majeure

Aerolism est responsable de la bonne exécution du contrat conclu à distance dans les conditions de l'article L. 221-15 du Code de la consommation, y compris lorsque la fabrication ou la livraison est confiée à un tiers. Les causes légales d'exonération s'apprécient au cas par cas ; une clause générale ne peut reporter sur le client les risques ordinaires de l'organisation de la sous-traitance.

La force majeure s'apprécie selon l'article 1218 du Code civil. Aerolism informe le client d'un empêchement et de ses conséquences connues. En cas d'impossibilité définitive, les restitutions et autres effets sont régis par la loi. Aucune disposition ne limite une responsabilité qui ne peut être légalement exclue, notamment en matière de dommages corporels ou de garanties légales.

ARTICLE 11 - Données personnelles et propriété intellectuelle

Les données sont utilisées pour traiter les demandes, commandes, règlements, factures, livraisons et obligations légales. Les personnes habilitées d'Aerolism et les prestataires nécessaires à l'opération peuvent en être destinataires : hébergement, stockage privé et notification, paiement, fabrication et transport, dans la limite de leurs missions.

La politique de confidentialité disponible à https://www.aerolism.fr/politique-de-confidentialite.html précise les traitements et droits. Les demandes relatives aux données personnelles sont adressées à contact@aerolism.com ; une preuve d'identité n'est demandée que lorsque cela est nécessaire à la vérification de la demande. Un NDA ne remplace pas cette information.

Les contenus du site, logiciels, méthodes et éléments antérieurs d'Aerolism restent protégés. Les fichiers du client restent soumis aux droits de leurs titulaires. L'achat d'une pièce n'emporte pas cession générale de droits sur les outils, logiciels ou savoir-faire d'Aerolism, sans limiter l'usage convenu des pièces livrées.

ARTICLE 12 - Réclamations, médiation et droit applicable

Le client adresse d'abord une réclamation écrite à Aerolism, à contact@aerolism.com ou au siège social, 28 chemin des Vignes, 13127 Vitrolles, France, en indiquant la commande et l'objet du différend. Une solution amiable est recherchée.

Conformément aux articles L. 612-1 et suivants du Code de la consommation, en cas de réponse insatisfaisante à cette réclamation écrite, ou en l'absence de réponse dans les deux mois de son envoi, le consommateur peut recourir gratuitement au médiateur de la consommation désigné par Aerolism :

CM2C - Centre de la Médiation de la Consommation de Conciliateurs de Justice
49 rue de Ponthieu, 75008 Paris, France
Saisine en ligne : https://www.cm2c.net/
Courriel de saisine : declarer-un-litige@cm2c.net

Le consommateur peut saisir CM2C en ligne, par courrier ou par courriel, en joignant la preuve de sa réclamation préalable et en indiquant le SIRET d'Aerolism : 948 547 617 00019. La demande doit être introduite dans l'année suivant cette réclamation écrite et satisfaire aux conditions de recevabilité de l'article L. 612-2 du Code de la consommation, notamment ne pas porter sur un litige déjà examiné ou en cours d'examen par un autre médiateur ou par un tribunal.

Ce dispositif concerne les litiges relatifs aux commandes régies par les présentes CGV opposant Aerolism à un consommateur, personne physique agissant à des fins étrangères à son activité professionnelle. Il ne s'applique pas aux litiges entre professionnels.

La médiation est facultative. Les parties restent libres d'y mettre fin et d'accepter ou de refuser la solution proposée. Le consommateur peut également recourir à tout autre mode amiable de règlement des différends. La médiation ne fait pas obstacle à l'exercice des recours judiciaires.

Les CGV sont rédigées en français et soumises au droit français. Ce choix ne prive pas le consommateur des protections impératives dont il bénéficie en vertu de la loi applicable, notamment celle de son pays de résidence lorsque les règles de droit international privé le prévoient. Les juridictions compétentes sont déterminées par les règles applicables ; aucune compétence exclusive n'est imposée au consommateur au seul lieu du siège d'Aerolism.

Si une clause est privée d'effet, les autres dispositions demeurent applicables dans la mesure permise par la loi. Les droits légaux du consommateur ne sont pas subordonnés à une renonciation générale figurant dans les CGV.

ANNEXE 1 - Encadré relatif aux garanties légales des biens

Reproduction de l'encadré A de l'annexe à l'article D. 211-2 du Code de la consommation (biens hors animaux domestiques).

Le consommateur dispose d'un délai de deux ans à compter de la délivrance du bien pour obtenir la mise en œuvre de la garantie légale de conformité en cas d'apparition d'un défaut de conformité. Durant ce délai, le consommateur n'est tenu d'établir que l'existence du défaut de conformité et non la date d'apparition de celui-ci.

Lorsque le contrat de vente du bien prévoit la fourniture d'un contenu numérique ou d'un service numérique de manière continue pendant une durée supérieure à deux ans, la garantie légale est applicable à ce contenu numérique ou ce service numérique tout au long de la période de fourniture prévue. Durant ce délai, le consommateur n'est tenu d'établir que l'existence du défaut de conformité affectant le contenu numérique ou le service numérique et non la date d'apparition de celui-ci.

La garantie légale de conformité emporte obligation pour le professionnel, le cas échéant, de fournir toutes les mises à jour nécessaires au maintien de la conformité du bien.

La garantie légale de conformité donne au consommateur droit à la réparation ou au remplacement du bien dans un délai de trente jours suivant sa demande, sans frais et sans inconvénient majeur pour lui.

Si le bien est réparé dans le cadre de la garantie légale de conformité, le consommateur bénéficie d'une extension de six mois de la garantie initiale.

Si le consommateur demande la réparation du bien, mais que le vendeur impose le remplacement, la garantie légale de conformité est renouvelée pour une période de deux ans à compter de la date de remplacement du bien.

Le consommateur peut obtenir une réduction du prix d'achat en conservant le bien ou mettre fin au contrat en se faisant rembourser intégralement contre restitution du bien, si :

1° Le professionnel refuse de réparer ou de remplacer le bien ;

2° La réparation ou le remplacement du bien intervient après un délai de trente jours ;

3° La réparation ou le remplacement du bien occasionne un inconvénient majeur pour le consommateur, notamment lorsque le consommateur supporte définitivement les frais de reprise ou d'enlèvement du bien non conforme, ou s'il supporte les frais d'installation du bien réparé ou de remplacement ;

4° La non-conformité du bien persiste en dépit de la tentative de mise en conformité du vendeur restée infructueuse.

Le consommateur a également droit à une réduction du prix du bien ou à la résolution du contrat lorsque le défaut de conformité est si grave qu'il justifie que la réduction du prix ou la résolution du contrat soit immédiate. Le consommateur n'est alors pas tenu de demander la réparation ou le remplacement du bien au préalable.

Le consommateur n'a pas droit à la résolution de la vente si le défaut de conformité est mineur.

Toute période d'immobilisation du bien en vue de sa réparation ou de son remplacement suspend la garantie qui restait à courir jusqu'à la délivrance du bien remis en état.

Les droits mentionnés ci-dessus résultent de l'application des articles L. 217-1 à L. 217-32 du Code de la consommation.

Le vendeur qui fait obstacle de mauvaise foi à la mise en œuvre de la garantie légale de conformité encourt une amende civile d'un montant maximal de 300 000 euros, qui peut être porté jusqu'à 10 % du chiffre d'affaires moyen annuel (article L. 241-5 du Code de la consommation).

Le consommateur bénéficie également de la garantie légale des vices cachés en application des articles 1641 à 1649 du Code civil, pendant une durée de deux ans à compter de la découverte du défaut. Cette garantie donne droit à une réduction de prix si le bien est conservé ou à un remboursement intégral contre restitution du bien.

ANNEXE 2 - Formulaire type de rétractation

À utiliser uniquement lorsque la commande bénéficie légalement d'un droit de rétractation. Ce formulaire ne crée pas un droit de rétractation pour une pièce confectionnée selon les spécifications du consommateur.

À l'attention d'Aerolism Engineering, 28 chemin des Vignes, 13127 Vitrolles, France - contact@aerolism.com.

Je/Nous (*) vous notifie/notifions (*) par la présente ma/notre (*) rétractation du contrat portant sur la vente du bien (*) / pour la prestation de services (*) ci-dessous :

.....

Commandé le (*) / reçu le (*) : .....

Nom du (des) consommateur(s) : .....

Adresse du (des) consommateur(s) : .....

.....

Signature du (des) consommateur(s), uniquement en cas de notification sur papier :

.....

Date : .....

(*) Rayez la mention inutile.